

# Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe 2024

1924-2024

*Les Jeux olympiques et paralympiques : un  
événement fédérateur, inclusif et durable ?*

Dossier de présentation et d'inscription  
pour les établissements labellisés  
LabelFrancÉducation

## AMBASSADEURS, AMBASSADRICES EN HERBE (AAEH)

### 12<sup>E</sup> ÉDITION

Créé en 2012 par l'AEFE, *Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe* promeut, de l'école au lycée, des compétences d'expression orale liées à l'apprentissage simultané de plusieurs langues en lien avec l'ouverture culturelle qui en découle.

Développé à l'origine autour de joutes oratoires, *Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe* se fonde sur la pratique de l'oral par les élèves. Les exercices autour de thèmes et problématiques internationaux contemporains se font en français. Ils incluent une présentation dans la ou une des langue(s) du pays où est implanté l'établissement et une conclusion en anglais.

Les rencontres et les débats lors des différentes étapes sont l'occasion de mettre en œuvre une synergie entre les établissements de l'enseignement français à l'étranger (EFE) dont vous trouverez [la liste ici](#) et les filières bilingues francophones des établissements d'enseignement étranger labellisées LabelFrancÉducation.

Dans le cadre de l'année du sport à l'AEFE, le thème proposé pour cette nouvelle édition est « 1924-2024, Les Jeux olympiques et paralympiques : un événement fédérateur, inclusif et durable ? »

### PRINCIPES D'ORGANISATION GÉNÉRALE

Cette édition vise à mobiliser le plus grand nombre possible d'élèves dans chacune des filières bilingues francophones labellisées LabelFrancÉducation des établissements participants.

Afin de désigner les lauréats, **des finales** sont organisées à trois échelles : « Établissement », « Zone », « Monde ».

Les finales « Établissement » et « Zone » se tiendront en présentiel. À noter que le distanciel reste possible quand les conditions du présentiel ne sont pas réunies.

Les filières bilingues labellisées LabelFrancÉducation organisent leurs propres finales « Établissement » au sein de leur établissement scolaire. Pour la finale « Zone », ils rejoignent le tournoi organisé dans un établissement de l'EFE (voir, en page 4 de ce document, l'accueil des lauréats labelFrancÉducation « Établissement »).

La finale « Monde » se tient sous la forme d'un jury qui sélectionne les lauréats à partir de vidéos, à l'issue des finales « Zone ».

# INSCRIPTION AU DISPOSITIF

- Réseau des filières bilingues francophones labellisées  
LabelFrancÉducation : sur [le formulaire suivant](#)

N.B. : Un autre formulaire spécifique est dédié au réseau d'enseignement français à l'étranger (EFE)

## LE CALENDRIER

**\*À noter :** Les établissements LabelFrancÉducation participants du Costa Rica, de l'Argentine et de l'Uruguay sont invités à participer à AAEH en adaptant légèrement ce calendrier à leur calendrier scolaire : à cet effet, les échéances signalées ci-dessous par une \* pourront être prolongées de quinze jours pour les établissements de ces trois pays.

**\*Jusqu'au 17 novembre 2023 :** inscriptions [sur le formulaire suivant](#).

**\*Novembre-janvier 2023 : Finale « Établissement » :** organisation des exercices oratoires en présentiel devant un public ; sélection par le jury « Établissement » des meilleures prestations orales « Établissement ».

**\*Février - 31 mars 2024 : Finale « Zone »** organisée en présentiel par un lycée organisateur du réseau de l'enseignement français à l'étranger (EFE), avec in situ le jury « Zone » sélectionnant les cinq catégories de lauréats des finales « Établissement » : cycle 3, cycle 4, lycée, collectif EFE, collectif LabelFrancÉducation.

**\*5 avril 2024 : Envoi des vidéos à l'AEFE** des lauréats des finales « Zone ».

**Avril 2024 : Finale « Monde » : sélection des lauréats** par le jury international via les vidéos fournies des lauréats « Zone ».

**Début mai : Annonce du palmarès** par l'AEFE aux établissements participants, et **valorisation des productions lauréates** accompagnée d'une communication forte à l'externe.

**Mi-juin : Valorisation des lauréats** de la finale « Monde » dans chacune des catégories.

## LES FINALES « ÉTABLISSEMENT »

Les modalités d'organisation sont mises en œuvre localement par l'établissement participant.

En aucun cas, la finale « Établissement » ne se résume à opérer une rapide sélection des meilleures prestations. Au contraire, les enseignants veillent à mobiliser le plus grand nombre d'élèves, de l'école au lycée, autour de ce projet pédagogique afin que chacun puisse se former et exercer son talent oratoire, en présentiel et devant un public.

Dans les établissements scolaires d'enseignement local, seuls les élèves des filières bilingues francophones labellisées LabelFrancÉducation sont habilités à concourir.

Les filières bilingues francophones labellisées LabelFrancÉducation mettent en place leur propre jury à l'interne, comprenant des responsables éducatifs locaux, des personnels de l'établissement, des postes diplomatiques, des partenaires, des familles...

Ce jury étudie les propositions et désigne **le lauréat collectif « Établissement »**.

Ce lauréat collectif est constitué d'un maximum de trois élèves (de même niveau scolaire ou inter niveaux).

Si plusieurs filières bilingues francophones labellisées LabelFrancÉducation d'un même établissement scolaire participent, il n'y a in fine qu'un seul lauréat collectif de trois élèves représentant l'« Établissement ».

Fin janvier, chaque établissement aura sélectionné son lauréat collectif.

Suivant le nombre d'établissements LabelFrancÉducation inscrits, une sélection pourra au besoin être effectuée par l'AEFE en lien avec les postes diplomatiques, pour leur participation à la finale « Zone ».

En parallèle, les établissements du réseau de l'EFE sélectionnent leurs lauréats « Établissement » sur cette base : 1 lauréat pour le cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>e</sup>) ; 1 lauréat pour le cycle 4 (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>) ; 1 lauréat pour le niveau lycée (2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup>, terminale) ; 1 équipe lauréate pour le collectif EFE (un maximum de trois élèves).

## LES FINALES « ZONE »

Sur la base du volontariat, un établissement du réseau de l'enseignement français à l'étranger (EFE) se propose pour être l'organisateur de la finale « Zone ».

Il prévoit l'organisation - si possible en présentiel - de la finale « Zone » qui réunira l'ensemble des lauréats « Établissement » des établissements participants accompagnés de leurs professeurs.

Le lauréat collectif de la finale « Établissement » des filières labellisées LabelFrancÉducation se joindra aux autres lauréats.

Lors de la finale « Zone », un jury est constitué, composé de personnels de l'enseignement français à l'étranger, des postes diplomatiques, des représentants des systèmes éducatifs locaux, des partenaires, des représentants des familles..., chargé d'étudier les prestations des lauréats.

Fin mars, les finales « Zone » seront réalisées, les jurys « Zone » auront sélectionné :

- 1 lauréat pour le cycle 3 EFE (CM1-CM2-6<sup>e</sup>)
- 1 lauréat pour le cycle 4 EFE (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>)
- 1 lauréat pour le niveau lycée EFE (2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup>, terminale)
- 1 équipe lauréate pour le collectif EFE
- 1 équipe lauréate pour le collectif LabelFrancÉducation.

Une communication forte sera prévue pour mettre en valeur l'événement à l'externe (diffusion en direct, articles et reportages sur le site de l'établissement organisateur de la finale « Zone », relais sur les sites du LabelFrancÉducation, de l'AEFE et de ses partenaires.

À l'issue des finales « Zone », les noms et établissements des lauréats retenus seront communiqués à l'AEFE par les établissements organisateurs des finales « Zone ».

Les établissements dont dépend chaque lauréat « Zone » devront enregistrer sous forme de vidéo la prestation de leur(s) lauréat(s) « Zone » selon les conditions décrites dans la fiche « Les productions vidéo pour la finale Monde » (p. 9), et la déposer sur un drive que l'AEFE leur adressera.

\*Au 5 avril, l'AEFE aura reçu de la part des établissements dont dépendent les lauréats « Zone » les vidéos des lauréats « Zone », soit pour chaque zone AAEH :

- 1 lauréat pour le cycle 3 EFE (CM1-CM2-6<sup>e</sup>),
- 1 lauréat pour le cycle 4 EFE (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>),
- 1 lauréat pour le niveau lycée EFE (2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup>, terminale),
- 1 équipe lauréate pour le collectif EFE,
- 1 équipe lauréate pour le collectif LabelFrancÉducation.

## LA FINALE « MONDE »

Cette finale est organisée par l'AEFE.

Fin avril, un jury sélectionne les lauréats « Monde » sur la base des vidéos enregistrées des prestations des lauréats « Zone ».

Ce jury est constitué de représentants notamment du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'AEFE, et de partenaires du réseau de l'AEFE.

In fine, ce jury sélectionnera :

- 1 lauréat pour le cycle 3 EFE,
- 1 lauréat pour le cycle 4 EFE,
- 1 lauréat pour le niveau lycée EFE,
- 1 équipe lauréate pour le collectif EFE,
- 1 équipe lauréate pour le collectif LabelFrancÉducation.

Des mentions spéciales (ex : coups de cœur du jury) pourront être attribuées.

Début mai, le palmarès sera diffusé aux établissements et l'organisation de la valorisation des lauréats de la finale « Monde » sera communiquée aux établissements concernés.

Une communication forte sera prévue pour mettre en valeur l'événement (diffusion en direct, articles et reportages sur le site internet du LabelFrancÉducation, de l'AEFE et de ses partenaires, presse...).

## FICHE - ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

### LES NIVEAUX SCOLAIRES

---

Les filières bilingues LabelFrancÉducation inviteront à participer les élèves dès l'âge de 11 ans jusqu'à 18 ans.

Si, dans le cadre de la préparation, les élèves peuvent participer à différents exercices, en individuel ou en collectif, ils ne pourront en revanche concourir que dans la catégorie suivante :

- Collectif (de 3 élèves maximum), de même niveau (= de même âge) ou inter niveaux (= d'âges différents).

Les élèves déclinent les trois phases des exercices oratoires proposés ci-après.

### LES EXERCICES PROPOSÉS

---

#### **L'exercice collectif :**

Le collectif sera constitué d'une équipe de trois élèves maximum, de même niveau ou inter niveaux.

#### **Phase 1 :**

Présentation de chaque élève du collectif dans la langue du pays d'accueil, traduite en français par l'élève (nom et prénom, établissement, pays et ville, motivation...) : **30 secondes maximum par élève (traduction incluse).**

#### **Phase 2 :**

Les équipes choisiront un exercice oratoire de type débat mettant en avant les compétences en français du collectif : **7 minutes maximum.**

#### **Phase 3 :**

Conclusion en anglais ou dans la langue du pays avec ouverture sur d'autres perspectives : **30 secondes maximum par élève.**

**À noter** : Si le dispositif AAEH encourage la liberté d'expression et de point de vue, de même que l'esprit critique des candidats, il est recommandé de veiller à tenir des propos qui ne soient pas attentatoires aux susceptibilités politiques, culturelles ou religieuses locales, ni à la réputation des établissements, en gardant à l'esprit que les vidéos lauréates bénéficieront d'une large visibilité.

## LE THÈME ET LES SUJETS

---

Afin d'éviter la monotonie et la répétition, le thème de cette édition « 1924-2024, Les Jeux olympiques et paralympiques : un événement fédérateur, inclusif et durable » peut donner lieu à des sujets d'exposés / débats variés lors des exercices de préparation, et lors des finales « Établissement » et « Zone », dans la mesure où les sujets proposés déclinent bien le thème, en partie ou dans son ensemble.

Exemples de sujets à partir du thème :

- « De nos jours, les jeux olympiques et paralympiques : un événement inclusif ? »
- « Les jeux olympiques dans le temps, de 1924 à aujourd'hui ».

Etc.

## LA PREPARATION DES ÉLÈVES

---

La préparation des élèves doit leur permettre d'enrichir **leurs connaissances et leur réflexion** autour du thème de cette 12<sup>e</sup> édition, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, d'actions éducatives ou d'activités périscolaires.

Dans tous les cas, leur argumentation se nourrit de recherches documentées, de lectures, d'échanges d'idées et de rencontres (le cas échéant, sur un mode virtuel), mêlant les registres du savoir et de l'expérience personnelle.

Afin de garantir une argumentation des élèves qui soit délivrée de la façon la plus naturelle possible (et non pas « récitée »), les établissements veilleront aussi à préparer leurs élèves avec **des exercices favorisant la spontanéité** : matchs ou exercices d'improvisation, prises de parole libre sur un mot-clé tiré au sort ou donné par une personne extérieure, slam, exercices tirés du théâtre forum, prise de relais de l'argumentation d'un élève pour qu'un autre élève la poursuive et l'approfondisse, la nuance, ou encore la contrecarre pour en proposer une autre, etc.

De façon générale, tous les exercices permettant aux élèves de développer l'argumentation et l'expression orale seront encouragés : débats, prises de parole en public, lectures oralisées, scénarisées et déclamées d'un discours ou d'un récit.



## FICHE – JURY, CRITÈRES DE SÉLECTION DES LAURÉATS

Le principe est de composer des jurys suffisamment variés pour que la neutralité de jugement puisse s'exercer.

Les élèves prendront soin d'articuler leur discours en tenant compte de leur auditoire par une communication non verbale appropriée : posture, gestuelle, expressions, émotions... Ils moduleront leur voix (niveau sonore, rythme et débit) en adéquation avec leur propos.

Ils pourront s'appuyer sur leurs notes, **en aucun cas récitées.**

Les compétences des élèves seront évaluées sur :

- **Attitude** : capacité à déclencher l'écoute, présence (voix, regard, corps et gestuelle), force de conviction, charisme.
- **Émotionnel** : capacité à faire appel à l'émotion, utilisation des différents registres pour susciter l'adhésion.
- **Argumentation** : capacité à argumenter, maîtrise du sujet, clarté du message, justesse et pertinence des arguments et exemples, agilité verbale.

Outre les qualités oratoires des élèves, les jurys prendront en compte la nécessaire représentativité géographique du réseau LabelFrancÉducation.

## FICHE - LES PRODUCTIONS VIDÉO POUR LA FINALE « MONDE »

Si les finales « Établissement » et « Zone » se déroulent en présentiel, la finale « Monde » s'effectue via la sélection, par un jury international, des vidéos des prestations des lauréats « Zone ».

La vidéo de la prestation du lauréat « Zone » peut être filmée au moment de la finale « Zone » ou après la finale « Zone ». Dans les deux cas, la présence d'un public de professionnels spectateurs (des membres du jury de la finale « Zone » ou d'autres professionnels) doit être visible à l'image au moment de la prestation de l'élève (au moins sur un moment de la vidéo).

Cette prestation se déroule au sein de l'établissement scolaire.

Lors de l'enregistrement vidéo du lauréat « Zone », voici les conditions à respecter :

Lauréat collectif : la vidéo est **collective** (trois élèves au maximum du même niveau ou inter niveaux par vidéo) pour la présentation dans la langue du pays d'accueil, le débat et la conclusion.

**Les vidéos** (format .MP4 ou .AVI ou .MOV) doivent être des plans séquence : la caméra filme en continu les trois phases d'exercices oratoires proposés, sans coupure entre chacune.

La vidéo créée restitue l'exercice oratoire délivré par le lauréat lors de la finale « Zone ». La durée doit correspondre aux indications données ci-dessus (voir partie « Exercices proposés »).

Une vidéo pour un lauréat collectif est donc d'une durée maximale de **10 minutes**. Les élèves sont invités à respecter les temps indiqués, sous peine de **disqualification**.

L'établissement s'assurera d'une qualité de l'image et du son optimale :

- **orientation** : de préférence paysage.
- **cadrage** : de pied, plan américain, plan taille ou plan buste. Plan moyen ou serré.
- **qualité du son** : éviter les bruits de fond trop prononcés et parler tant que possible face à la caméra et d'une voix claire (privilégier un endroit calme).
- **qualité de l'image** : idéalement filmer en résolution 1080p (1920x1080 pixels) ou 720p (1280x720 pixels) ou au minimum 480p (720x480 pixels). Sur certains mobiles ou tablettes, sur l'application photo ou caméra d'origine, on peut voir une option HD apparaître : l'activer.
- **qualité de l'éclairage** : il faut éviter le contre-jour et veiller au meilleur éclairage possible à l'aide de la lumière naturelle ou si besoin d'un flash ou d'un projecteur.

Les élèves seront filmés par une personne extérieure (enseignant, parent, autre élève) qui s'assurera de la qualité du son et de l'image de la vidéo.

L'établissement organisateur de la finale « Zone » déposera la vidéo du lauréat collectif LabelFrancÉducation « Zone » dans le drive qui sera fourni par l'AEFE.

Si la vidéo est filmée après la finale « Zone », l'établissement organisateur se porte garant de l'adéquation entre la prestation de l'élève lors de la finale « Zone » et celle réalisée sur la vidéo.

Les fiches d'inscription des lauréats seront également déposées dans le drive.

## FICHE - ASPECTS FINANCIERS POUR LA FINALE « ZONE »

L'organisation de cette édition en présentiel nécessite un financement de la part des établissements concernant la finale « Zone ».

L'établissement de l'EFE organisateur d'une finale « Zone » anticipe les frais relatifs à l'événement en lien avec les établissements participants et les avertit des coûts relatifs à leur séjour sur place.

L'ensemble des frais : transport de l'établissement vers le lieu de la finale « Zone », séjour sur place sont à la charge des établissements LabelFrancÉducation concernés.

## FICHE - ASPECTS FINANCIERS POUR LA FINALE « MONDE »

Les lauréats sélectionnés par le jury de la finale « Monde » seront valorisés selon des modalités qui seront précisées ultérieurement.

Dans le cas où un séjour sera prévu à Paris ou dans une autre ville, les frais de transport seront couverts par les établissements d'où proviennent les lauréats.

## FICHE - VALORISATION, COMMUNICATION, DROIT A L'IMAGE

### VALORISATION, COMMUNICATION

---

La valorisation des projets menés et leur communication sont fondamentales.

Ainsi, les finales « Établissement » et « Zone » seront respectivement valorisées sur les sites des établissements scolaires participants et organisateurs de finales « Zone ». Les établissements pourront également inviter leurs partenaires - dont le réseau culturel français à l'étranger - à relayer les finales sur leurs propres sites internet.

Les finales « Zone » peuvent s'articuler avec un événement d'ampleur internationale comme *La Semaine de la langue française et de la francophonie du 14 au 24 mars 2024* et/ou un autre événement en lien avec la francophonie.

Afin d'assurer une valorisation des finales sur les sites internet de l'AEFE, LabelFrancÉducation (<https://www.labelfranceducation.fr/fr>), et sur les réseaux sociaux, il convient d'informer le bureau des événements et de la valorisation du réseau de l'Agence (BEVR- [nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr](mailto:nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr), [dorian.roque@diplomatie.gouv.fr](mailto:dorian.roque@diplomatie.gouv.fr)) et le bureau de la coopération éducative de l'AEFE (BCE- [labelfranceducation@aeфе.fr](mailto:labelfranceducation@aeфе.fr)) de la mise en ligne des actualités sur les sites internet des établissements LabelFrancÉducation et/ou sur les réseaux sociaux.

### LE DROIT D'AUTEUR ET LE DROIT A L'IMAGE

---

Les images qui seront communiquées à l'établissement organisateur de la finale « Zone » et à l'AEFE, ou prises par les établissements ou l'AEFE à l'occasion de ce dispositif pour valoriser les prestations des lauréats, seront libres de droits d'auteur, publiables et diffusables par les établissements du réseau de l'AEFE, l'AEFE et ses partenaires (presse incluse) ainsi que par les établissements LabelFrancÉducation sur tous les supports de communication à leur disposition (sites internet, réseaux sociaux, affichage, etc.).

Pour les vidéos représentant des élèves ou tierces personnes, l'établissement devra avoir obtenu préalablement les autorisations de droit à l'image auprès des mineurs et de leurs parents ou titulaires légaux de l'autorité parentale, et auprès de toute autre personne filmée.

L'Agence considèrera dans toutes ses diffusions (site internet, réseaux sociaux, affichage, etc.) que ces autorisations ont été obtenues en amont par les établissements.

Sur la durée du dispositif, l'établissement les conservera sans qu'elles ne soient demandées par l'AEFE, sauf pour le séjour éventuel des lauréats lors de la finale « Monde », où les autorisations des lauréats « Monde » seront alors envoyées à l'AEFE.

## FICHE – INSCRIPTION LAURÉAT COLLECTIF – TROIS ÉLÈVES AU MAXIMUM

*(Remplir une fiche d'inscription par collectif d'élèves participant.*

*Cette fiche pourra être adaptée par l'établissement organisateur de la finale  
« Établissement » et de la finale « Zone ».*

*Pour la finale « Monde », elle devra être déposée sur le drive fourni par l'AEFE en même  
temps que la vidéo du lauréat collectif LabelFrancÉducation « Zone »).*

- **Nom de l'établissement** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- **Ville** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- **Pays** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
  
- **Nom de l'enseignant référent de projet (NOM, Prénom)** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
  
- **Adresse courriel du référent de projet** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
  
- **Classes / Âge des élèves** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
  
- **Nombre d'élèves ayant réalisé le projet/ production (2 ou 3)**: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**NOM, Prénom des élèves (noms en capitales, prénoms en minuscules) :**  
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Préparation pédagogique des élèves en amont** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Experience  
France™

\*Découvrir la France

# AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne, 75014 Paris  
1, allée Baco - BP 21509, 44015 Nantes